

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2023

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2023

	Page
Résultats	2 - 3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 8

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Page 2

	2023				2022	
	Fonds d'administration	Fonds ense- mencement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	Total
Revenus						
Cotisations et contributions des membres	60 391 \$	2 910 \$	3 000 \$	2 935 \$	69 236 \$	74 789 \$
Subventions	22 152	-	-	-	22 152	22 752
Dons	340	-	-	-	340	1 552
Activités sociales	42 651	-	-	-	42 651	10 313
Alouette & publicité	200	-	-	-	200	1 348
Bibliothèque	1 096	-	-	-	1 096	2 837
Location du club	2 170	-	-	-	2 170	450
Produits pétroliers	56 692	-	-	-	56 692	81 000
Tennis	2 556	-	-	-	2 556	2 688
Intérêts et autres revenus	4 249	-	-	-	4 249	1 897
Soldes à reporter	192 497 \$	2 910 \$	3 000 \$	2 935 \$	201 342 \$	199 626 \$

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

RÉSULTATS (suite)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Page 3

	2023				2022	
	Fonds d'administration	Fonds ensemencement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	Total
Soldes reportés	192 497 \$	2 910 \$	3 000 \$	2 935 \$	201 342 \$	199 626 \$
Charges d'exploitation						
Salaires et avantages sociaux	10 089	-	-	-	10 089	-
Activités sociales	24 592	-	-	-	24 592	8 248
Assurances	10 417	-	-	-	10 417	9 500
Électricité	3 626	-	-	-	3 626	4 395
Ensemencement	-	3 000	-	-	3 000	2 800
Entretien et réparations	13 450	-	-	-	13 450	5 125
Environnement	8 320	-	-	-	8 320	7 005
Feux d'artifice	-	-	4 523	-	4 523	4 523
Frais bancaires	4 286	-	-	-	4 286	3 706
Frais de bureau	5 666	-	-	-	5 666	4 110
Frais de gardiennage	18 069	-	-	-	18 069	18 741
Frais de patinoire	-	-	-	-	-	5 221
Produits pétroliers	54 397	-	-	-	54 397	74 421
Services professionnels	500	-	-	-	500	-
Taxes et permis	14 859	-	-	-	14 859	13 993
Télécommunications	-	-	-	-	-	501
Amortissement des immobilisations corporelles	37 000	-	-	-	37 000	33 399
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(25 148)	-	-	-	(25 148)	(21 120)
	180 123	3 000	4 523	-	187 646	174 568
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	12 374 \$	(90) \$	(1 523) \$	2 935 \$	13 696 \$	25 058 \$

	2023						2022	
	Fonds d'administration		Fonds de prévoyance	Fonds ense- mencement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	Total
	Investi en immobi- lisations	Non affecté						
Solde au début	256 754 \$	37 303 \$	176 332	5 301	(497)	4 565 \$	479 758 \$	454 700 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(11 852)	19 977	4 249	(90)	(1 523)	2 935	13 696	25 058
Acquisition d'immo- bilisations corporelles	34 573	(34 573)	-	-	-	-	-	-
Apport externe (note 5)	(15 000)	15 000	-	-	-	-	-	-
Apport en biens et services (note 5)	(22 575)	22 575	-	-	-	-	-	-
Cotisation des membres	(2 705)	2 705	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	<u>239 195 \$</u>	<u>62 987 \$</u>	<u>180 581 \$</u>	<u>5 211 \$</u>	<u>(2 020) \$</u>	<u>7 500 \$</u>	<u>493 454 \$</u>	<u>479 758 \$</u>

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

## BILAN

31 DÉCEMBRE 2023

Page 5

	2023	2022
Actif		
À court terme		
Encaisse	53 758 \$	18 682 \$
Débiteurs	18 665	17 500
Stocks	6 554	4 156
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>10 417</u>
	78 977	50 755
Encaisse assujettie à des restrictions		
Fonds de prévoyance (note 3)	180 381	176 332
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>580 621</u>	<u>583 048</u>
	<u><u>839 979</u></u> \$	<u><u>810 135</u></u> \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs	5 099 \$	4 082 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	<u>341 426</u>	<u>326 294</u>
	<u>346 525</u>	<u>330 376</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	239 195	256 754
Non affecté	62 987	37 304
Fonds de prévoyance	180 581	176 332
Fonds ensemencement	5 211	5 301
Fonds feux d'artifice	(2 020)	(497)
Fonds patinoire	<u>7 500</u>	<u>4 565</u>
	<u>493 454</u>	<u>479 759</u>
	<u><u>839 979</u></u> \$	<u><u>810 135</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, a pour mission de promouvoir les intérêts de ses membres dans le domaine des loisirs et de la culture. Elle est exempte de l'impôt sur les bénéfices.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Comptabilisation des revenus

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de produits pétroliers et autres activités sont comptabilisés lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente, que les services sont rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

### Apports reçus sous forme biens et services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à l'association pour la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les bénévoles peuvent également consacrer des heures à l'association pour des rénovations majeures apportés aux infrastructures. La juste valeur de ces apports reçus sous forme de biens et services sont constatés aux états financiers dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et suivant les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtisse	40 ans
Équipements	10 ans
Quai	10 ans
Infrastructure	25 ans

## 3. FONDS DE PRÉVOYANCE

Le conseil d'administration a confié au Comité du fonds la responsabilité d'évaluer les fonds à réserver pour s'assurer du maintien des immobilisations corporelles. Les sommes dévolues à ce fonds ne doivent pas avoir pour effet de limiter les liquidités requises au fonctionnement des activités régulières de l'association. Par conséquent, le solde du fonds de prévoyance pourrait être inférieur aux sommes identifiées par le Comité.

Au 31 décembre 2023, l'analyse du comité démontre des besoins estimés à 200 898 \$ reliés notamment à la réfection du toit, aux eaux usées, au tennis et à la distribution d'essence. En date des états financiers, un montant de 180 381 \$ est conservé dans le fonds de prévoyance.

## 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	65 470 \$	- \$	65 470 \$
Bâtisse	550 366	160 978	389 388
Équipements	172 006	117 640	54 366
Quai	96 132	96 132	-
Infrastructure	<u>151 029</u>	<u>79 632</u>	<u>71 397</u>
	<u>1 035 003</u> \$	<u>454 382</u> \$	<u>580 621</u> \$

## 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	65 470 \$	- \$	65 470 \$
Bâtisse	550 366	147 219	403 147
Équipements	137 433	100 440	36 993
Quai	96 132	96 132	-
Infrastructure	<u>151 029</u>	<u>73 591</u>	<u>77 438</u>
	<u>1 000 430</u> \$	<u>417 382</u> \$	<u>583 048</u> \$

L'association a acquis au cours de l'exercice des immobilisations corporelles pour un montant de 34 573 \$ (2022 - 1 441 \$).

## 5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués des contributions monétaires des membres, des contributions en biens et services des membres et des subventions et dons reçus de divers partenaires destinés à couvrir les acquisitions d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

	2023	2022
Solde de début	326 294 \$	344 444 \$
Contributions des membres	2 705	2 970
Contributions des membres en biens et services	22 575	-
Dons	15 000	-
Amortissement de l'exercice	<u>(25 148)</u>	<u>(21 120)</u>
Solde à la fin	<u>341 426</u> \$	<u>326 294</u> \$